

**DÉCISION n° 150**

**du 28 novembre 2025**

**PORTANT NOMINATION DE FRÉDÉRIQUE FERIAUD EN QUALITÉ DE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES  
SERVICES DU MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE**

**Le médiateur national de l'énergie,**

Vu la loi n°2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes, et notamment son article 17,

Vu le code de l'énergie, et notamment ses articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants,

Vu le code de la consommation, et notamment ses articles L.611-1 et suivants et R.612-1 et suivants,

Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État, pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-86 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique de l'État,

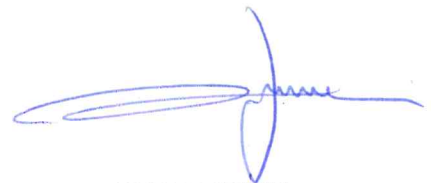
Vu l'arrêté du 7 novembre 2025 portant nomination du médiateur national de l'énergie,

**DÉCIDE**

**Article 1** - Madame Frédérique FERIAUD est confirmée dans ses fonctions de directrice générale des services du médiateur national de l'énergie.

**Article 2** - La présente décision annule et remplace la décision n°72-2019, et est publiée ce jour sur le site Intranet du MNE.

Fait à Paris-La Défense, le 28 novembre 2025



**Bernard DOROSCZYK**  
Médiateur national de l'énergie